

TÊTE DE RIVIERE D'ENTRAÎNEMENT

Le dimanche 12 février 2017

Base Nautique Fenestrier à ROMANS

AVANT-PROGRAMME

1/ Course

- Code des courses de la FFA.
- Parcours de 4 000 ou 6000 mètres dans le sens du courant (voir détail ci-dessous).
- Départs lancés

2/ Embarcations

- Afin de permettre au plus grand nombre de participer, notamment aux rameurs ayant débuté cette saison, le deux rameurs en couple a été ajouté pour la catégorie junior. Nous rappelons aux clubs que les équipages engagés doivent être capables de réaliser le parcours sans assistance.
- **Voir type des épreuves dans le tableau ci-dessous :**

N°	Courses	Nom Des Courses	Distances
1	HS2-/2x	Deux de pointe Senior Homme	6 000
2	HS1X	Skiff Senior Homme	6 000
3	FS2-/2x	Deux de pointe Senior Femme	6 000
4	FS1X	Skiff Senior Femme	6 000
5	Ju18H2-	Deux de pointe sans barreur Junior 18 Homme	6 000
6	Ju18H2x	Deux de couple Junior 18 Homme	6 000
7	Ju18H1x	Skiff Junior 18 Homme	6 000
8	Ju18F2-	Deux de pointe sans barreur Junior 18 Femme	6 000
9	Ju18F2x	Deux de couple Junior 18 Femme	6 000
10	Ju18F1x	Skiff Junior J18 Femme	6 000
11	VH2-/H2x	Deux de pointe et Deux de couple Vétéran Homme	6 000
12	VH1x	Skiff Vétéran Homme	6 000
13	VF2-/F2x	Deux de pointe et Deux de couple Vétéran Femme	6 000
14	VF1x	Skiff Vétéran Femme	6 000
15	VM2x	Deux de couple Vétéran Mixte	6 000
16	Ju16H2-	Deux de pointe sans barreur Junior 16 Homme	6 000
17	Ju16H2x	Deux de couple Junior 16 Homme	6 000
18	Ju16H1x	Skiff Junior 16 Homme	6 000
19	Ju16F2-	Deux de pointe sans barreur Junior 16 Femme	6 000
20	Ju16F2x	Deux de couple Junior 16 Femme	6 000
21	Ju16F1x	Skiff Junior 16 Femme	6 000
22	Je14F8x+	Huit de couple avec barreur Jeune 14 Femme	4 000
23	Je14H8x+	Huit de couple avec barreur Jeune 14 Homme	4 000
24	Je14F4x+	Quatre de couple avec barreur Jeune 14 Femme	4 000
25	Je14H4x+	Quatre de couple avec barreur Jeune 14 Homme	4 000
26	Je14F2x	Deux de couple Jeune 14 Femme	4 000
27	Je14H2x	Deux de couple Jeune 14 Homme	4 000
28	Je14F1x	Skiff Jeune 14 Femme	4 000
29	Je14H1x	Skiff Jeune 16 Homme	4 000

3/ Réunion des délégués

- Le dimanche 12 février 2017 à 8 heures 45 dans la salle de réunion de la base Fenestrier.

4/ Engagements

- Réservés aux rameurs en possession de la licence FFA 2017 et à jour de leurs certificats médicaux.
- Les engagements devront être réalisés sur le serveur de la fédération avant le Mercredi 8 février 2017 à 19h

5 / Ordre de passage

- des créneaux horaires de passage seront définis en fonction du niveau connu des engagés.
- l'ordre pourra être adapté si des rotations de bateaux sont nécessaires

6/ Classements, résultats

- Un classement général au temps sera effectué pour chacune des catégories.
- Les résultats seront affichés à la base nautique, diffusés sur le site Internet du comité Drôme Ardèche d'Aviron.

8/ Horaires des courses

- Parcours 6000 m : le premier départ aura lieu à 10heures. Puis toutes les minutes.
- Parcours 4000 m : le premier départ aura lieu à 11 heures. Puis toutes les minutes.

9/ Sécurité

- Elle sera assurée pendant les horaires de compétition sur l'eau par le comité Drôme Ardèche d'Aviron et par les clubs participants.
- Nous demandons à tous les clubs inscrits de participer à la sécurité en mobilisant au minimum deux bénévoles. Ces personnes seront présentes dans les canots moteurs tout au long du parcours pour assurer la sécurité.

10/ Numéros

Ils seront fournis par l'organisateur.